

Longueur parcours
► 1^{ère} catégorie : 9,8 Km



Domaine privé / Non réciprocaire

**AAPPMA «La Truite»
de VOYENNE**
Actualisation : Saison 2023

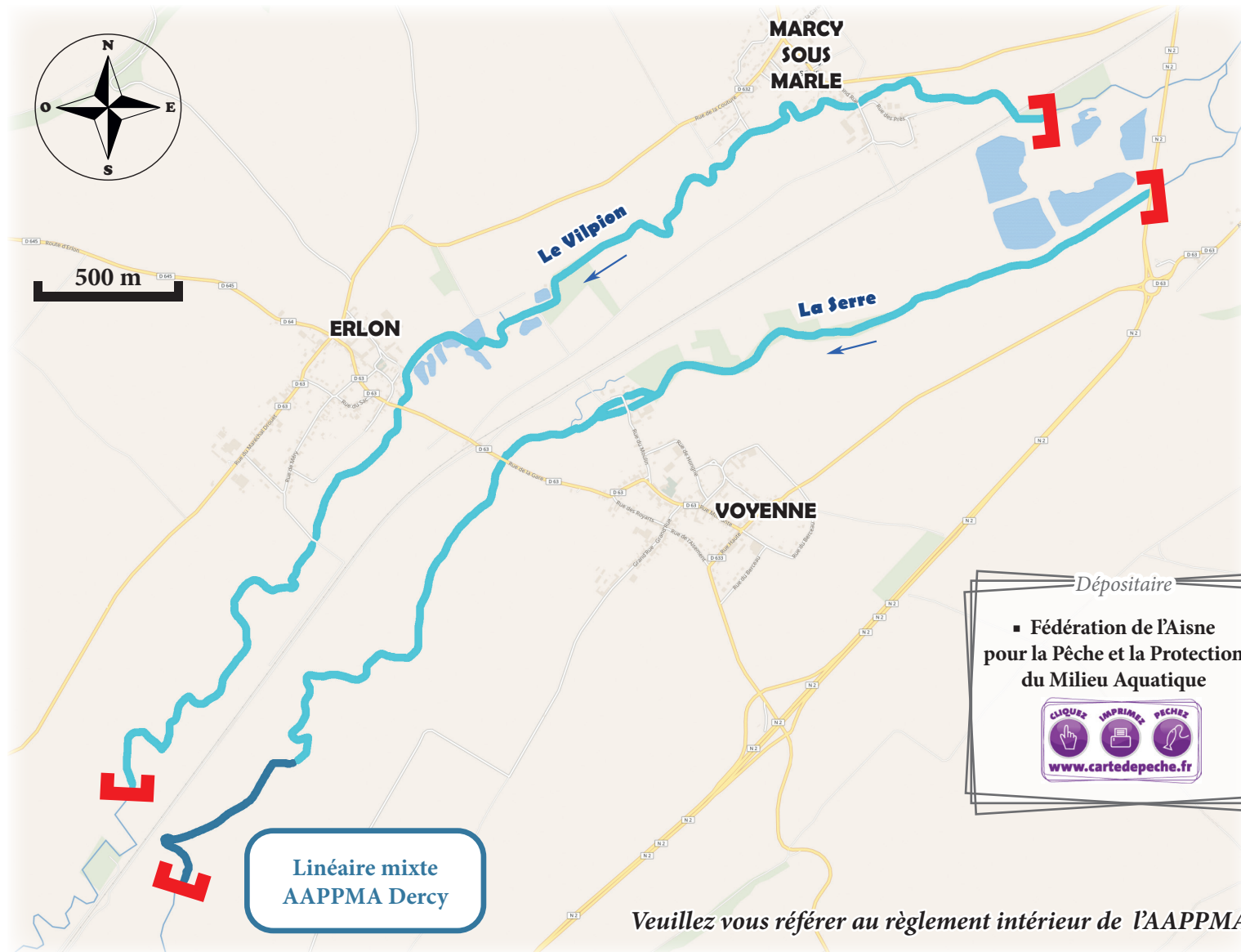
Légende cartographie

-  Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole
-  Linéaire mixte « AAPPMA Dercy »
-  Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
-  Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.



Dépositaire

■ Fédération de l'Aisne
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique


www.cartedepêche.fr

Veuillez vous référer au règlement intérieur de l'AAPPMA